

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02028 Numéro SIREN : 814 782 371 Nom ou dénomination : LES 2N
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 9968

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/9968

Déposant :

Nom/dénomination : LES 2N

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 814 782 371

N° gestion : 2015 B 02028



Désignation de l'entreprise SAS LES 2N										Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 10 rue des Sablons, Le Tillet 77570 Bougligny												
SIREN		8 1 4 7 8 2 3 7 1								9968		
Durée de l'exercice en nombre de mois*				1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2						
Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8												
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					010		012				
	Fonds commercial *											
	Autres *					014		016				
	Immobilisations corporelles *					028		030				
	Immobilisations financières * (1)					040	1 157 931	042		1 157 931		
Total I (5)						044	1 157 931	048		1 157 931		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *					050		052			
		Marchandises *					060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes					064	2 000	066		2 000		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *					068		070			
		Autres* (3)					072	1 311	074		1 311	
	Valeurs mobilières de placement					080		082				
	Disponibilités					084	3 648	086		3 648		
	Charges constatées d'avance*					092		094				
Total II						096	6 989	098		6 959		
Total général (I + II)						110	64 890	112		1 164 890		
PASSIF										Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*							120		1 151 000		
	Écarts de réévaluation							124				
	Réserve légale							126				
	Réserves réglementées*							130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)							132				
	Report à nouveau							134		(3 819)		
	Résultat de l'exercice							136		(9 028)		
	Provisions réglementées							140				
	Total I						142		1 138 153			
Provisions pour risques et charges								154				
Total II						154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156		52		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*							166		9 240		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 16 880)							172		17 444		
Produits constatés d'avance								174				
Total III						176		26 737				
Total général (I + II + III)						180		1 164 890				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an			197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*			182	1 150 981
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs			199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*			184	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.												

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LES 2N

Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	8 294	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	126	244	170	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	8 464		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(8 464)		
Produits financiers (III) 280				294	564		
Produits exceptionnels (IV)				290	1		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	(9 028)		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	9 028	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346			350	16 778
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354	25 806
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : * 3 819 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Signature

Annexe

© Sage



RAPPEL : Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Coûts historiques

b) Stocks :

N/A

c) Créances :

Coûts historiques



[Signature]

Immobilisations

SAS LES 2N

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/07/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	6 950		1 150 981
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	6 950		1 150 981

TOTAL GÉNÉRAL	6 950		1 150 981
---------------	-------	--	-----------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 157 931	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			1 157 931	

TOTAL GÉNÉRAL			1 157 931	
---------------	--	--	-----------	--

SAS ACFC



[Handwritten signature]

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS LES 2N

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/07/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 346	2 346	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	2 346	2 346	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	2 346	2 346	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	52	52		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 240	9 240		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	16 880	16 880		
Autres dettes	564	564		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	26 737	26 737		

SAS ACFC



Liste des Filiales et Participations

SAS LES 2N

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/07/19
Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. filiales (Plus de 50% du capital détenu) OURS BLANC LES 2N INVEST 2N CHATELET INVEST 2. participations (10 à 50% du capital détenu)	28 945	(21 479)	100	6 000	6 000					
	33 912	(1 583)	95	950	950			258 901	50 424	
	(14 322)	1 000	98	980	980			197 000	35 495	
								3 100	(15 322)	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT° 1. filiales non reprises en A: - françaises ABRI EXPERT ARTISAN REMPAILLE ANGE BLEU - étrangères 2. participations non reprises en A: - françaises - étrangères	15 672		90	1	1			46 990	15 672	
	628 982	560 223	100	900 000	900 000			503 128	68 759	
	144 766	84 171	100	250 000	250 000			231 840	60 595	

SAS ACFC

LES 2N
Société par actions simplifiée au capital de 1 151 000 euros
Siège social : 10, rue des Sablons, lieu dit du Tillet, 77570 Bougligny
814 782 371 R.C.S MELUN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

Le 28 juin 2019,

A 15 heures,

Les associés de la société LES 2N se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 10, rue des Sablons, lieu dit du Tillet, 77570 Bougligny, sur convocation faite par lettre simple pour les associés adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur DIDIER DAS NEVES, en sa qualité de Président de la Société.

Mr MICHEL DAS NEVES est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 1 151 000 sur les 1 151 000 actions ayant le droit de vote.



En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des titres, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Comité de direction,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Comité de direction,
- Approbation des conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice, visées à l'article L.227.10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Comité de direction,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Comité de direction ;

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de direction, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 9 027,73 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 9 027,73 euros
---------------------	------------------

En totalité au compte « Report à nouveau <u>débiteur</u> »	- 9 027,73 euros
--	------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de + 1 138 153,03 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

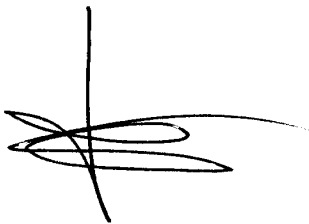
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire



LES 2N
Société par actions simplifiée au capital de 1 151 000 euros
Siège social : 10, rue des Sablons, lieu dit du Tillet, 77570 Bougligny
814 782 371 R.C.S MELUN

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à – 9 027,73 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 9 027,73 euros

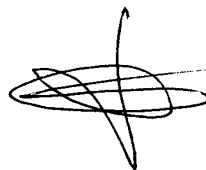
En totalité au compte « Report à nouveau débiteur » - 9 027,73 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de + 1 138 153,03 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



7